

# La Goutte



JOURNAL INTERNE DE LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE #1





# SOMMAIRE

- 3 Le mot du DG**
- 4 L'essentiel de l'actu**
  - Séminaire stratégique
  - Rétrocession des ouvrages
- 6 Dossier : Opération de nettoyage sur le site de Grand Poubara**
- 8 Grand Angle : Départ de Telemenia : les conséquences. Entretien avec le Directeur des Exploitations et le CSPME**
- 14 Focus : Nos centrales « au féminin »**
  - Zoom sur un métier à Cap Lopez
  - Participation de la SP à la journée mondiale de l'eau : l'eau pour la paix
- 18 Carnet**
  - Bienvenue aux nouveaux arrivants
- 18 Éphéméride : Citation**
- 19 Infos utiles / Le Saviez-vous ?**
- 20 Sports & Divertissements**
  - Résultats sportifs
  - Mots mêlés
- 22 Coup de gueule / Coup de cœur**
  - Coup de gueule
  - Coup de cœur
- 24 Sécurité & Santé : Bulletin HSE**



**Dossier :** Opération de nettoyage sur le site de Grand Poubara



**Grand Angle :** Départ de Télémenia, les conséquences. Entretien avec le Directeur des Exploitations et le CSPME



**Participation de la SP à la journée mondiale de l'eau : l'eau pour la paix**



L'ÉDITO

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers collaborateurs,

Comme annoncé, voici le premier numéro de notre journal interne. Bien évidemment, il a pour vocation première de vous informer sur les grandes orientations de notre Société.

Dans ce domaine, dès ma nomination à la tête de la Société de Patrimoine en septembre 2023, j'ai entrepris de restructurer l'organisation et le fonctionnement de notre Société. Dans les grandes lignes, il s'est agi principalement de :

- Redéfinir le projet de notre société en mettant un accent particulier sur nos missions, nos objectifs et nos valeurs,
- Lancer de grandes maintenances à la centrale hydroélectrique de Grand Poubara,
- Rétrocéder aux collectivités locales et au Conseil National de l'Eau et de l'Electricité (CNEE) certains ouvrages que nous avons financés dans le cadre de notre politique RSE,
- Fixer des objectifs par unité opérationnelle.

Vous trouverez donc dans ce numéro des informations sur chacun de ces sujets.

Notre journal est aussi une occasion de donner la parole à chacun d'entre nous. Vous pourriez y partager avec l'ensemble du personnel de notre entreprise vos bonnes idées relatives à votre poste, ses caractéristiques et son utilité pour notre société mais également les problématiques. Ce premier numéro met en lumière le travail des agents du Service Communication et Relations Publiques.

« N'hésitez pas à aller à leur rencontre ! »

Directeur Général

**Patrick R. YALIS ONGALLA**





# SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE

La Société de Patrimoine du Service Public de l'Eau Potable, de l'Energie Electrique et de l'Assainissement (SP) est un instrument de mise en œuvre de la politique en matière d'eau, d'électricité et d'assainissement en République Gabonaise.

Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'Energie et des Ressources Hydrauliques.

Elle exploite trois (3) ouvrages de production d'électricité et des ouvrages de transport associés.

La puissance installée cumulée est de 282.5 MW

## FORAGE D'EAU BRUTE À ANGONDJÉ

En dehors du pan électricité, la SP gère également un volet Eau. En vue d'apporter une solution au stress hydrique que connaît le Grand Libreville, la Société de Patrimoine a réalisé dix (10) forages autour du stade d'Angondjé. Les eaux brutes issues de ces forages, d'une capacité moyenne annuelle de 44.973 m3 sont dirigées vers une station de traitement d'eau avant d'être déversées dans le réseau.



## CENTRALE THERMIQUE ALENAKIRI

Cette centrale thermique est équipée de quatre (4) groupes bicombustibles (gaz et diesel) de 17.5MW chacun. La puissance installée est de 70MW soit (4x17,5MW).  
Localisation : Province de l'Estuaire.



## CENTRALE THERMIQUE CAP LOPEZ

Cette centrale thermique est équipée de trois (3) groupes bicombustibles (gaz et diesel) de 17.5MW chacun. La puissance installée est de 52.5MW soit (3x17,5MW).

Localisation : Province de l'Ogooué-Maritime.



## CENTRALE HYDRO ELECTRIQUE GRAND POUBARA

Cette centrale est équipée de quatre (4) turboalternateurs de 40 MW chacun. La puissance installée est de 160 MW soit (4x40MW).

Localisation : Province du Haut-Ogooué.

## NOS MISSIONS

- ◆ Étudier et réaliser des ouvrages de production, de transport, de distribution d'eau potable, d'énergie électrique et d'assainissement ;
- ◆ Produire, transporter, distribuer l'énergie électrique et l'eau potable ;
- ◆ Exploiter l'ensemble des ouvrages de production, de transport et de distribution d'énergie électrique et d'eau potable ;
- ◆ Conserver l'ensemble des équipements en matière d'énergie électrique, de ressources hydrauliques et d'assainissement en République Gabonaise.

## NOS CLIENTS



## NOS PARTENAIRES



PERENCO



# SÉMINAIRE STRATÉGIQUE

Par Foret Gaelle

Du 03 au 04 février 2024, le Directeur Général de la Société de Patrimoine ainsi que les responsables des différentes unités ont pris part à un séminaire sur le thème « Projet entreprise et performance de la Société de Patrimoine ».



La tenue de ce séminaire a été décidée par la Direction Générale eu égard aux enjeux liés au secteur de l'eau et de l'énergie électrique en République Gabonaise, notamment celui de l'amélioration des conditions d'accès à ces deux sources qui conditionnent le développement d'un pays.



Empreints de ces préoccupations, les participants ont, au cours de cette retraite stratégique, débattu sur le rôle de notre société dans la résolution des problématiques du secteur.

Organisée pour la dernière fois en 2014 et toujours animée par le cabinet PANESS, cette rencontre a permis de formaliser le projet de notre entreprise visant à être, à l'horizon 2030, la référence de la région CEEAC dans la gestion des infrastructures d'eau potable, d'énergie électrique et d'assainissement d'une part, d'autre part d'identifier des pistes pertinentes et des stratégies efficaces pour traduire en résultat concret la vision de la Société de Patrimoine. A travers des échanges et des exercices pratiques, les participants ont ainsi défini sous l'acronyme « **PISTES 30** » la ligne conductrice pour atteindre les objectifs ainsi fixés.



# RÉTROCESSION DES OUVRAGES

Par Fourn Prisca

Pour répondre à la problématique de l'accès à l'eau, en attendant la fin des projets structurants, la Société de Patrimoine fait montre de patriotisme et œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des populations, en offrant une solution urgente et palliative.



Ainsi, dans le cadre de sa Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), la Société de Patrimoine a réalisé des forages dans la province du Haut-Ogooué, plus précisément dans les villages « Lendendougou » et « Doumaye », situés dans le département de l'Ogooué-Létili.



En janvier 2024, la rétrocession de ces ouvrages a été matérialisée par le représentant du Directeur Général de la Société de Patrimoine (SP), M. Sylvain YOUMOU, Directeur de l'Eau et de l'Assainissement (DEA), qui a officiellement remis les documents techniques, des pièces de rechanges et les clés de ces ouvrages au Président du Conseil Départemental de l'Ogooué-Létili, M. Joachim MOUSSOUARI en présence du Préfet de Boumango, M. Léon ONTINA. D'autres forages, notamment dans les villages Souba (Département de Djouori-Agnili), Kabala et Akou (Département des plateaux) devront également être rétrocédés dans les prochains mois.



# OPÉRATION DE NETTOYAGE SUR LE SITE DE GRAND POUBARA

Par Foret Gaelle

Des travaux d'enlèvement du bois ont eu lieu à la centrale hydroélectrique de Grand Poubara, située dans la province du Haut-Ogooué. Ces derniers, à l'arrêt depuis le mois de juillet 2023, ont été relancés sur instruction du Directeur Général, dans le but d'éliminer le bois afin de ramener le barrage à des conditions de sécurité.

En effet, l'accumulation significative du bois, du fait de la baisse d'activité du prestataire en charge de cette intervention, constituait un risque pour le barrage lequel a subi des pressions en raison de l'obstruction de certaines zones du réservoir (à titre d'exemple, on note la rupture de la barrière flottante durant le mois de janvier 2024).

Dans le dessein de sécuriser nos installations, des travaux de maintenance sur le site abritant la centrale ainsi que sur certains ouvrages associés ont également cours depuis le mois de février 2024. En raison de la végétation luxuriante de la région, ces travaux consisteront essentiellement au désherbage régulier autour de la centrale de Grand Poubara et à l'ensoleillement des corridors des lignes de distribution 63000 et 225000 volts.



barrage hydroélectrique du  
Grand Poubara



# DÉPART DE TELEMENIA : LES CONSÉQUENCES ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DES EXPLOITATIONS ET LE CSPME

par Medza M'Abessolo Charlène Flore

Initiée depuis plusieurs années, la prise en main des exploitations, dont le terme initial prévu en décembre 2024, est aujourd'hui effective en raison du départ prématuré de TELEMENIA. Cette rétrocession qui prend effet avant le terme prévu n'est pas sans conséquences pour la SP. rendandae delest.

Dans ce numéro, un point d'arrêt exclusif est fait avec le Comité de Suivi de Prise en Main des Exploitations (CSPME) ainsi qu'avec le Directeur des exploitations (DEX) dans le dessein de nous apporter plusieurs précisions.



## 1. QU'EST CE QUE LE CSPME ?

Le sigle CSPME désigne : Comité de Suivi de la Prise en Main des Exploitations.

Il est l'organe en charge de toutes les activités liées à la prise en main des Exploitations de la SP naguère exploitées exclusivement par les partenaires techniques expatriés Telemenia (TLM) et Sinohydro (SNH). Il a été mis en place le 16/05/2022 par note de service No.003/DG/2022.

## 2. QUELLES SONT LES MISSIONS DU CSPME ?

Les principales missions du Comité de Suivi de la Prise en Main des Exploitations sont les suivantes :

- Elaborer la stratégie de prise en main des exploitations (PEMEX) ;
- Mettre en œuvre le transfert des compétences entre le personnel d'exploitation des entreprises sous-traitantes TLM et SNH et celui de la Société de Patrimoine ;
- Préparer et mettre en œuvre la réception progressive des ouvrages de production d'électricité de la Société de Patrimoine ;
- Faire respecter par les sous-traitantes TLM et SNH, les dispositions contractuelles relatives à la prise en main des exploitations (transfert des compétences et réception des ouvrages) ;
- Signaler aux sous-traitantes TLM et SNH tout dysfonctionnement constaté dans la mise en œuvre du transfert des compétences et de la réception des ouvrages ;
- Formuler des recommandations en vue d'optimiser la prise en main des exploitations ;

### 3. QUELLE EST LA COMPOSITION DU CSPME ?

Le CSPME est composé d'experts justifiant d'une expérience avérée dans divers métiers :

Ingénierie électrique et mécanique, Maintenance informatique et industrielle, management des organisations et ressources humaines, rédaction et élaboration des contrats techniques et suivi des contrats et projets.

Les membres du CSPME sont les suivants :

YALIS ONGALLA Patrick R.	Directeur Général
MINDZIBA Jean Claude	Conseiller du DG
EPIGAT Aristide Cyrille	Conseiller du DG
DAGRACA TCHITEMBO Armand	Conseiller technique du DG
ASSARI T. Constant	Conseiller technique du DG
MVOULOU SIMANGOYE	Expert à la Direction Générale
ADZOMO Berthrand Legrand	Directeur des Ressources Humaines
LEBAMA Ludovic Tanguy	Directeur des Exploitations
ENGOUANG Tristan Daladier	Chargé de la veille Stratégique
MOUBAMBA MOUBAMBA Stevi Dorel	Chef de Service Production Electricité



### 4. QUELS SONT LES FAITS MARQUANTS DU CSPME ?

Les faits marquants du CSPME s'articulent autour de trois (3) principaux axes :

- La révision des contrats d'exploitations ;
- Le transfert des compétences ;
- La prise en main des ouvrages.

#### 4.1. La révision des contrats d'exploitation

En ce qui concerne les deux centrales thermiques d'Alénakiri et de Cap Lopez, les négociations ont abouti dans un premier lieu à la réduction de moitié des niveaux de rémunération des contrats O&M SP-TELEMENIA de 600 millions hors taxe à 300 millions et à la réduction des durées desdits contrats de cinq (5) ans à (3) trois ans ;

S'agissant de l'aménagement hydroélectrique de Grand Poubara, les discussions entamées par le CSPME ont abouti dans un premier temps, à la réduction de la rémunération du contrat O&M SP-SNH de 400 millions à 200 millions, puis à la signature d'un contrat d'assistance technique d'une année non renouvelable de 75 millions par mois dont la date d'expiration est fixée au 31/07/2024.

#### 4.2. Le transfert des compétences

La problématique du transfert des compétences est la cause racine de la création du CSPME.

Le transfert de compétences consiste à l'acquisition par le personnel technique de la SP, des aptitudes théoriques et pratiques leur permettant d'assurer l'exploitation et les maintenances de niveau 1&2 des équipements dans les trois (3) centrales.

Pour sa mise en œuvre effective, le CSPME a mis en place un dispositif et défini conjointement avec les partenaires techniques la méthodologie suivante :

- Identification de l'ensemble des emplois exercés dans les trois centrales ;
- Elaboration de la cartographie des emplois et du référentiel des compétences ;
- Conception des outils d'évaluations du personnel ;
- Mise en place d'un comité d'évaluation du personnel (SP-TLM) et (SP-SNH) au sein des centrales ;
- Mise en œuvre des formations théoriques ;
- Travaux pratiques (Conduite et Maintenance Niveaux 1&2)
- Désignation des référents métiers par activité chez les partenaires techniques
- Constitution des équipes mixtes SP/TLM (thermique) et SP/SNH (hydraulique) ;
- Elaboration et mise en œuvre du chronogramme d'évaluation trimestrielle pour les centrales thermiques et mensuelles pour la centrale de Grand Poubara.
- Elaboration d'un plan de mise à niveau et de renforcement des capacités avec accompagnement spécifique des experts nationaux.

### 4.3. La prise en main des ouvrages

Les principales phases du volet prise en main des ouvrages sont :

1. La traduction des outils de contrôle commande et de l'informatique industrielle (SCADA, IHM) du mandarin au français à la centrale de Grand Poubara ;
2. Le transfert de l'ensemble de la documentation technique à la SP dans les trois centrales ;
3. La mise à disposition des logiciels, licences et codes sources associées ;
4. La vérification de l'outillage spécifique ;
5. La restitution des différentes clés des ateliers et magasins ;
6. La mise en conformité des appareils de levage et du système de sécurité incendie.

Cependant, il est à noter que cette prise en main des ouvrages ne s'est pas faite de manière optimale dans les centrales thermiques. En effet, le départ précipité de TELEMENIA, treize (13) mois avant la fin des contrats O&M prévu pour le 31/12/2024 a rendu impossible la réalisation de l'audit technique "contractuel et contradictoire" de fin de mission qui aurait permis d'avoir une idée précise de l'état des deux centrales.

En ce qui concerne la centrale Hydroélectrique, la signature du nouveau contrat d'Assistance Technique a été précédé d'un état de lieux contradictoire entre SP et SNH. La Société de Patrimoine a donc une vue globale de l'état de l'ensemble des ouvrages. Le diagnostic des équipements a permis d'élaborer le plan pluriannuel de maintenance.

Il faut retenir que la mise en œuvre de ce dispositif de transfert des compétences et des ouvrages par le CSPME a rendu le départ précipité de TELEMENIA des centrales thermiques sans effets majeurs et permet aujourd'hui au personnel technique de la société de Patrimoine d'assurer en toute autonomie, toutes les opérations d'exploitation et de maintenance niveau 1&2 dans l'ensemble des ouvrages de production d'énergie électrique.

### 5. QUELLES SONT LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LE CSPME DANS LA RÉALISATION DE SES ACTIVITÉS ?

Les difficultés rencontrées dans la réalisation de ses missions de suivi et de la prise en main des exploitations sont les suivantes :

#### 1. Organisationnel

- Le sous-effectif du personnel technique de la Société de Patrimoine ;
- Départ précipité de Telemenia des deux (2) centrales thermiques

#### 2. Matériel et logistique

- Insuffisance de logements pour le personnel à Grand Poubara ;
- Insuffisance des moyens roulants pour le personnel technique ;
- Insuffisance des moyens de communication (radios VHS, relais professionnels, fibre optique) ;
- Absence d'infirmerie pour s'arrimer aux exigences réglementaires ;
- Mauvais état de la route Mvengué-Poubara ;

#### 3. Financier

- Tensions de trésorerie de l'entreprise

### 6. QUELLES SONT LES PERSPECTIVES DU CSPME ?

Les perspectives du CSPME sont :

#### 1) Mise en œuvre de la phase 3 de la PEMEX qui se décline en deux volets :

- Du renforcement des effectifs techniques et du suivi de leur intégration qui s'effectuera par la détection des candidats externes (centres de formation, lycées techniques, Grandes Écoles, etc.) et le partenariat avec le Pôle National de Promotion de l'Emploi (PNPE) anciennement Office National de l'Emploi (ONE) avec lequel une convention avait été signée lors de la PEMEX phase 1 en 2016 et renouvelée en 2021, puis le 9/02/ 2023 pour une durée de trois (3) ans.
- De la formation spécialisée qui concerne le personnel ayant satisfait aux exigences du tronc commun dans le cadre de la phase 2 de la PEMEX. Elles se feront en alternance. Certaines seront dispensées dans des centres de métier spécialisés et d'autres in situ par des experts nationaux et/ou internationaux.



## 2) Mise en place de nouveaux partenariats

- Projet de convention avec LYTEMO pour une mise à disposition du vivier d'élèves, de logements pour les apprenants et la formation dans les métiers de l'électricité et la maintenance.
- Projet de convention avec CIMFEP pour une mise à disposition du vivier d'élèves, de logements pour les apprenants et la formation dans les métiers de l'électricité et la maintenance.
- Projet de convention avec le CEM de Bingerville pour la formation dans les métiers de l'électricité, de la maintenance et une mise à disposition des logements pour les apprenants.
- Projet de convention avec l'ANBG dans le cadre du projet « Une Bourse - un Emploi » pour une mise à disposition du vivier d'étudiants et le financement des formations spécialisées.

## 7. UN MOT DE FIN !

Le CSPME est l'instrument de la prise en main totale des exploitations par des techniciens gabonais.

A ce titre, il conçoit et met en œuvre la politique de la Direction Générale en ce qui concerne le transfert des compétences et le transfert des ouvrages anciennement exploités par des partenaires expatriés.

Il est important de souligner qu'après les phases 1&2 de la PEMEX, le personnel technique des centrales électriques assure actuellement en toute autonomie les opérations d'exploitation et de maintenance des niveaux 1& 2.

La phase 3 de la PEMEX en cours d'élaboration permettra de consolider les acquis et garantir la souveraineté énergétique du pays d'une part et améliorer la rentabilité financière de la Société de Patrimoine d'autre part.

Cependant, suite départ précipité de Telemenia on pourrait se demander, que serait-il advenu de la SP sans la politique de prise en main des exploitations par les nationaux élaborée par le CSPME ?

# DÉPART DE TELEMENIA : LES CONSÉQUENCES ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DES EXPLOITATIONS ET LE CSPME

par Medza M'Abessolo Charlène Flore et Yakoma Davy

## Entretien avec le Directeur des Exploitations

### 1. Pouvez-vous vous présenter à nous ?

Je suis Ludovic LEBAMA, Ingénieur Electromécanicien de formation. J'ai intégré les effectifs de la Société de Patrimoine en janvier 2014 en qualité d'ingénieur Electricité à la Direction Technique Electricité. J'ai par la suite occupé les fonctions de :

Chef de Division Exploitation Electricité à la Direction des Exploitation ;

Chef de Division Exploitation Ogooué-Maritime ;

Chef de Division Exploitation Estuaire.

Depuis septembre 2023, j'assume la fonction de Directeur des Exploitations.

### 2. Depuis le départ de Telemenia, que peut-on dire sur le fonctionnement des centrales ?

De manière globale, les centrales fonctionnent. Le parc de production n'est pas entièrement disponible. Notamment Le groupe 2 de Grand Poubara et le groupe 1 de la centrale thermique d'Alénakiri qui sont indisponibles pour maintenance. Les équipes sont à pied d'œuvre avec les partenaires en vue d'une remise en état de marche de ces deux groupes avant fin 2024.

Avec le départ de Telemenia, la charge de travail a augmenté pour le personnel des deux centrales thermiques. Aussi, une réorganisation des équipes a été effectuée en vue de couvrir l'ensemble des activités liées à l'exploitation et la maintenance des installations.

Nous faisons face à des retards au niveau des plannings de maintenance des deux centrales thermiques. Ce qui augmente les taux de défaillance des équipements et affecte régulièrement la production d'électricité.

Depuis décembre 2023, les techniciens et ingénieurs formés par la SP, dans le cadre de la Prise En Main des Exploitations (PEMEX), sont aux commandes des deux centrales thermiques avec une assistance à distance de MAN (Prime Serv Assist).

### 3. Quelles en sont les conséquences aujourd'hui ?

Les conséquences sont nombreuses, à savoir :

- Les centrales sont exploitées et maintenues par le personnel SP, ce qui réduit considérablement les charges d'exploitation des deux centrales thermiques ;
- L'approvisionnement en pièces de rechanges et consommables d'exploitation est assuré par la SP, réduisant ainsi les coûts y associés ;
- Une assistance technique à distance pour l'exploitation et le diagnostic des moteurs MAN est assuré par MAN pour accompagner les équipes techniques de la SP dans leurs missions d'exploitants.



Ludovic LEBAMA, Directeur des Exploitations Société de Patrimoine



#### 4. Quel type de partenariat vous liait à cette entité ?

TLM avait un contrat d'exploitation et de maintenance signé avec la Société de Patrimoine en juin 2022 qui devait s'achever en fin décembre 2024.

Pour les raisons que vous connaissez, Telemenia a choisi de rompre la relation un an avant le terme prévu.

Les techniciens des centrales sont challengés depuis cette situation.

#### 5. Que peut-on retenir de cette expérience ?

C'est une expérience très éprouvante, mais une bonne expérience pour tous. En effet, si sur le plan technique, les équipes étaient prêtes au départ à prendre le contrôle des installations, ce n'était pas le cas sur plusieurs autres plans.

D'une part sur le plan psychologique, l'entière responsabilité des opérations leur a été transmise soudainement du fait de la rupture du contrat avec l'ancien partenaire. La préparation psychologique n'était pas optimale au moment du départ de Telemenia.

D'autre part, sur le plan opérationnel, les équipes n'étaient pas prêtes à assumer cette responsabilité à ce moment. En effet, les effectifs et les moyens logistiques étaient insuffisants. La Société de Patrimoine comptait finaliser ces aspects courant 2024.

Toutefois, nous n'avons pas regardé aux aspects perfectibles, mais plutôt à l'opportunité de montrer de donner raison à la Société de Patrimoine, et aux plus hautes autorités qui ont fait confiance aux compétences locales.

Cette confiance s'est traduite dans un premier temps par la volonté mise en œuvre de faire former des nationaux à l'exploitation et à la maintenance de ces centrales. Et dans un second temps, en confiant l'exploitation et la maintenance de ces installations aux compatriotes issus du processus de la Prise en Mains des Exploitations.

Après trois mois de fonctionnement, les retours que nous avons sont satisfaisants.

Je dis souvent que nous avons fait les mêmes écoles que ces expatriés qui viennent vendre leurs compétences au Gabon. Les cursus et les environnements diffèrent certes, mais les bases apprises sont généralement les mêmes.

Pourquoi ne devrait-on pas faire confiance à des nationaux dans la conduite des opérations pour lesquelles ils ont été formé !

#### Un mot de fin !

Nos remerciements à la Direction Générale de la SP qui ne ménage aucun effort pour accompagner la DEX dans son ensemble mais aussi la DRH en vue de finaliser le processus de la PEMEX qui est dans sa dernière phase et donne ces premiers résultats opérationnels depuis 11 mois dans l'hydroélectricité (Grand Poubara) et depuis trois mois dans le thermique (Alénakiri et Cap-Lopez).

Bien que les équipes techniques soient opérationnelles et autonomes depuis plusieurs mois, nous avons besoin de consolider les compétences acquises et d'améliorer leurs conditions de travail.

Enfin, nous encourageons nos équipes en exploitation actuellement dans les centrales à rester déterminées et professionnelles dans les activités qu'elles assurent.

# NOS CENTRALES "AU FÉMININ"

Par MEDZA M'ABESSOLO Charlene Flore

Le mois de mars est marqué par la célébration de la Journée Internationale des Droits de la Femme et le 17 avril célèbre la Journée Nationale des Femmes. À cette occasion, nous avons rencontré deux dames exceptionnelles qui exercent à la centrale thermique de Cap Lopez.



## IDENTITÉ ET FONCTION

Je suis **AMOCK-KONG NDONG Ornella Frédérique**, contremaître contrôle commande à la Centrale Thermique de Cap Lopez à Port-Gentil.

## FORMATION

Je suis titulaire d'un baccalauréat technologique option électronique (F3) et d'un brevet de technicien supérieur (informatique industrielle et maintenance).

## LE QUOTIDIEN AU SEIN DE LA CENTRALE

Mon activité consiste à assurer la continuité de la production de l'énergie électrique, à veiller à la maintenance préventive et curative des équipements et à veiller à l'application des règles HSE afin de travailler dans un environnement sain et sécurisé.

## UN MESSAGE À L'ENDROIT DES FEMMES

Aux femmes il faut croire en ses rêves et rêver toujours beaucoup plus grand, la confiance en soi est la meilleure armée contre tous obstacles.

## IDENTITÉ ET FONCTION

Je me présente, je suis **ANDJOUOMO DE ASSELE Blainis Prisca**, j'occupe le poste d'Assistante d'exploitation, ressources humaines (administration) à la Centrale Thermique de Cap Lopez à Port-Gentil.

## FORMATION

J'ai un baccalauréat action commerciale, force de vente et négociation et j'ai un diplôme de technicien supérieur (action commerciale et marketing).



## LE QUOTIDIEN AU SEIN DE LA CENTRALE

Dans l'exploitation, mon activité consiste à :

- Assurer les commandes, le transport et le suivi ;
- Garantir le respect des procédures administratives et réglementaires; Prendre attache avec les fournisseurs et prestataires selon nos besoins ;
- S'assurer de l'état de propreté de la ligne de distribution et de nos différents postes ;
- Etablir une relation avec la population résidente autour de nos équipements ;

- Relever et remonter toutes les informations liées à l'exploitation (sur le terrain) etc.

Dans la gestion des ressources humaines, j'assure toutes les tâches relatives à l'assistanat administratif/ assistanat social physique et moral.

## UN MESSAGE A L'ENDROIT DES FEMMES

Aie confiance en toi, oses, lances-toi et travaille !

# 22 MARS - JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU "L'EAU POUR LA PAIX"

Par MEDZA M'ABESSOLO Charlène Flore



La Journée Mondiale de l'Eau s'est tenue le 22 mars 2024 au Centre des Métiers Jean Violas dans la commune d'Owendo.

Cette édition marquée sous le thème international « **L'eau pour la paix** » a été une occasion pour les acteurs de l'eau de se retrouver autour de la tutelle, le Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques pour voir ensemble, les activités des uns et des autres mais surtout des perspectives en vue de résoudre le problème accru du manque d'eau sur le territoire national dans le but d'avoir de « l'eau pour un avenir stable et prospère », thème national.

La Société de Patrimoine, en tant qu'acteur de l'eau a réalisé des travaux de mobilisation des eaux souterraines par la réalisation des forages d'eau pour pallier le déficit de production d'eau potable et ainsi réduire le stress hydrique notamment dans le Grand Libreville. Ces forages sont localisés ainsi qu'il suit :

- Autour du **stade d'Angondjé** : 10 forages dont 07 d'une capacité maximale de production hebdomadaire de 20 232 m<sup>3</sup> et mensuelle de 80 928 m<sup>3</sup> exploités par la SEEG pour la production d'eau potable du secteur.
- Cette contribution permet à la SEEG d'impacter environ 3 200 ménages supplémentaires.
- **Santa Clara** : 03 forages pour une capacité maximale de production disponible de 5040 m<sup>3</sup>/semaine soit 151 200 m<sup>3</sup>/mois ;
- **Okala Mikolongo** : 04 forages pour une capacité maximale de production disponible de 9 912 m<sup>3</sup>/semaine soit 297 360 m<sup>3</sup>/mois ;
- **Igoumié** : 03 forages pour une capacité maximale de production disponible de 2 800 m<sup>3</sup>/semaine soit 84 000 m<sup>3</sup>/mois.



Sur les dix (10) forages autour du stade, sept (07) sont exploités par la SEEG dans le cadre du contrat d'achat eau brut.

Il y a également des activités en cours notamment, la construction de trois (03) stations conteneurisées de traitement d'eau potable à partir des eaux de forages.

Dans le cadre de la RSE, la SP a réhabilité et construit des ouvrages d'alimentation en eau potable (forage, château d'eau métallique et bornes fontaines) dans plusieurs localités, notamment dans les provinces de l'Estuaire et du Haut-Ogooué, en vue de l'amélioration des conditions de vie et d'hygiène des populations.

# retour en images sur... LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU





22 MARS 2024



# Le Carnet

Bienvenue aux nouveaux arrivants !



Monsieur **Stéphane Nicolas OBIANG MINKO** en qualité de *Directeur Général Adjoint*, depuis le 20 mars 2024.



Madame **MOUSSAVOU MEGA Ndeye Lolita** en qualité de *Chargée des Achats et Approvisionnements*, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2024.



Monsieur **ABOUDO Aymar Yannick** en qualité de *Ingénieur Attaché, au sein de la Direction des Exploitations*, depuis le 5 avril 2024.

## Ephéméride

« **Le succès est la somme de petits efforts, répétés jour après jour** »

— LÉO ROBER COLLIER



# SPORTS & DIVERTISSEMENTS

## RÉSULTATS DES MATCHS

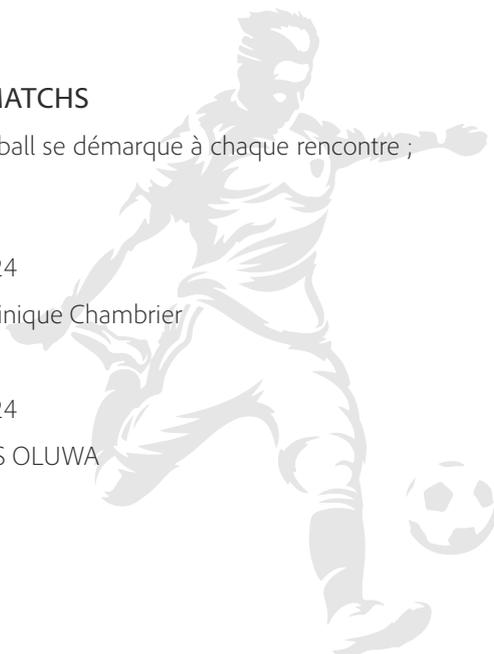
Notre équipe de football se démarque à chaque rencontre ; voici les scores :

\*Match du 09/03/2024

SP – Clinique Chambrier  
3 2

\*Match du 30/03/2024

SP – AS OLUWA  
2 1



## MOTS MÊLÉS SPÉCIAL SP AVEC DES MOTS À DÉCOUVRIR

Ouvrage dédié à l'eau et Sigle de notre société

C	O	U	A	D	A	G	N	E	T	S	O	P
A	A	K	O	U	E	L	F	O	R	A	G	E
P	N	P	O	S	T	E	O	W	E	N	D	O
L	E	T	S	A	X	L	S	P	V	B	R	I
O	I	E	H	A	L	E	N	A	K	I	R	I
P	D	G	C	E	N	T	R	I	C	E	T	A
E	C	O	O	I	N	T	T	E	L	A	N	P
Z	E	C	U	U	O	G	A	U	R	B	S	O
S	O	C	I	M	M	B	U	C	A	A	E	U
A	O	O	B	M	A	I	W	E	L	L	X	B
T	E	U	C	L	A	Y	E	C	A	A	T	A
A	L	I	B	T	E	Y	E	X	K	K	R	R
K	O	K	N	A	E	J	D	N	O	G	N	A

- ALENAKIRI
- POUBARA
- AKOU
- ANGONDJE
- CAP LOPEZ
- CAP SANTA CLARA
- DOUMAYE
- IGOUMIE
- KALABA
- MBOUA
- NKOK
- NTOUM
- NTCHENGUE
- SOUBA
- OKALA
- POSTE NGANDA
- POSTE OWENDO

par la Division QSHE



Bulletin HSE N° 2  
Mars 2024

## Alerte vague de chaleur

### Que risque-t-on?

- Crampes
- Maux de tête
- Déshydratation
- Vertiges ou nausées
- Fatigue inhabituelle



### Précautions à prendre:

- Éviter l'alcool
- Rester au frais
- Manger frais et équilibré
- Privilégier les activités douces
- Ne pas sortir entre 13h30 et 15h30
- Boire beaucoup d'eau régulièrement

En cas de malaise ou de coup de chaleur, contacter l'équipe SST

com.Div QHSE/DD-SST 2024



Bulletin HSE N° 3  
Avril 2024

## Panne d'ascenseur

### Comment réagir si je suis bloqué (é) dans un ascenseur?

- Rester calme et ne pas crier;
- Ne pas tenter d'ouvrir les portes;
- Utiliser le bouton d'urgence d'appel pour signaler;
- Attendre l'arrivée des secours à l'intérieur.



### Comment puis-je apporter de l'aide?

- Etablir et garder le contact avec l'agent coincé;
- Prévenir immédiatement les secours (Pompiers, agents de sécurité);
- Surveiller les signes de détresse ou les problèmes de santé.

### Veillez contacter:

- L'équipe QHSE & SST :074 76 60 91/077 66 91 10
- Le régisseur 074 51 18 41

com.Div QHSE/DD-SST 2024

# LA QUALITÉ DE LA CONNEXION INTERNET À LA SP

Par Fourn Prisca



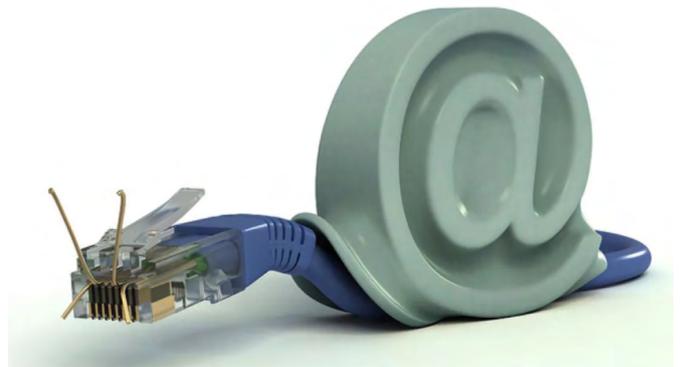
**"Pfffff...", des "f" qui se suivent jusqu'à plus de souffle! C'est le son que l'on fait tous devant nos écrans d'ordinateur lorsque l'on veut ouvrir Outlook, Sharepoint ou encore consulter un site web, une page web.**

En cause, la connexion internet très lente et instable. **"Internet rame"**. Nous répétons cette phrase plusieurs fois dans la journée et chaque jour. Les scénarios sont toujours les mêmes :

Après avoir allumé votre ordinateur, vous voulez consulter votre messagerie, constat : les derniers messages ne sont pas synchronisés, pour reprendre le jargon informatique. Au bas de l'écran, il est signalé qu'une mise à jour est en cours .

Malheureusement, cela peut durer des heures. Parfois on tente d'actualiser, de fermer et de réouvrir la page, sans succès. Et pendant ce temps, vous ne recevez pas les instructions, interrogations ou informations de vos supérieurs hiérarchiques, collaborateurs internes ou externes, collègues.

Vous avez besoin de faire une recherche sur un site pour les besoins d'un travail, celui ci met une éternité à s'afficher, mais vous avez un délai d'exécution à respecter, alors vous abandonnez et présentez un travail incomplet.



A l'ère du numérique, une connexion internet instable a un véritable impact sur la productivité du personnel et la communication. Les emails, vidéoconférences et autres moyens d'échange d'informations ou de transfert à distance exigent de disposer d'une connexion internet stable pour fonctionner.

**LE DÉBIT INTERNET LENT CONSTITUE UN RÉEL HANDICAP POUR EXÉCUTER NOS TÂCHES QUOTIDIENNES.**

# ADHÉSION DE LA SP AU PEAC

Par Fourn Prisca

En Afrique Centrale, et particulièrement au Gabon, un des plus grands déficits en infrastructures, se trouve dans le secteur de l'énergie électrique, tant en termes de développement des capacités de production que du développement de l'accès à l'énergie électrique.



C'est pour accroître, sécuriser et coordonner le taux d'électrification de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), via des boulevards énergétiques interconnectés et des marchés de libre-échange électrique, que le Pool Énergétique de l'Afrique Centrale (PEAC) a été créé.

C'est donc une institution spécialisée de la CEEAC, chargée de la mise en œuvre de la politique énergétique, du suivi des études et de la construction des infrastructures communautaires, de l'organisation des échanges de l'énergie électrique dans l'espace CEEAC.

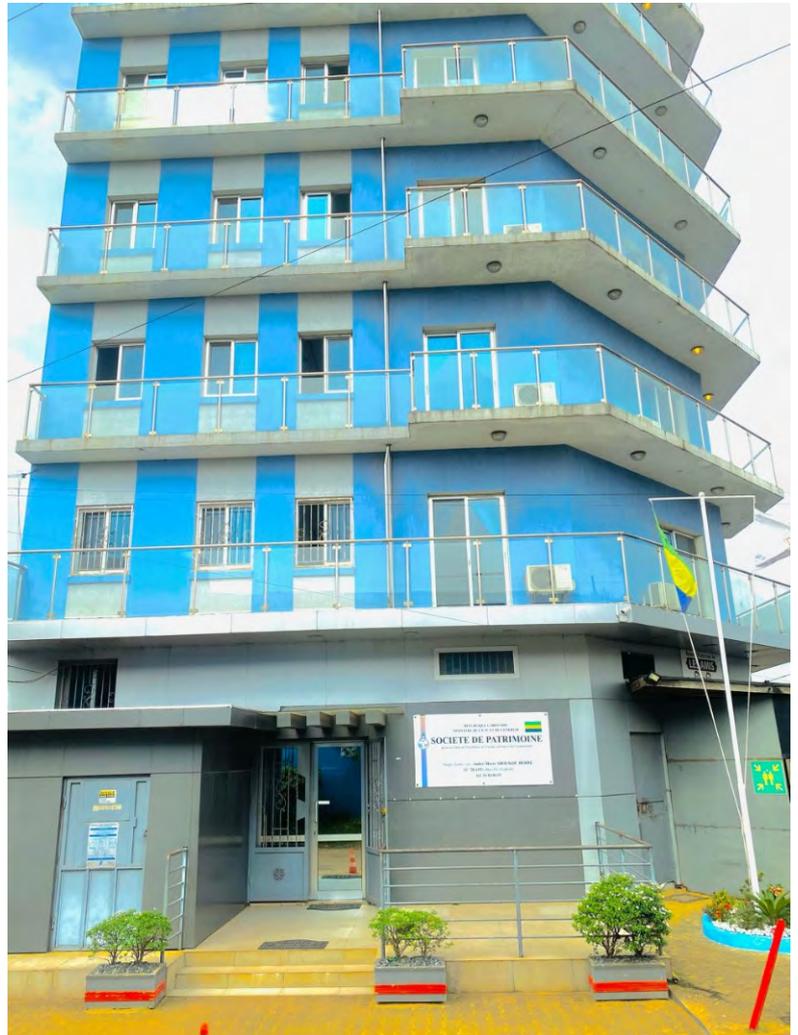
La Société de Patrimoine qui s'est engagée à être une référence de la région CEEAC en matière de gestion des infrastructures d'eau potable, d'électricité et d'assainissement, à l'horizon 2030, est officiellement société membre du PEAC depuis la 25ème session ordinaire du Comité de Direction du PEAC, qui s'est tenue à Luanda en Angola du 19 au 23 Février 2024.

Parmi les projets du PEAC :

- PIP= projets de développement des unités de production et des réseaux d'interconnexion électrique entre pays membres d'une part et entre les pools énergétiques régionaux africains d'autre part (voir la liste de projets concernant le Gabon sur <https://peac-ac.org/>).

- PPET= Projets du Programme d'Electrification Transfrontalière

(voir la liste de projets concernant le Gabon sur <https://peac-ac.org/>).





# POOL ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

P.E.A.C.

Institution Spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)



## COMITE DE DIRECTION

DECISION N° 298 /CD/PEAC/2024

### PORTANT PRISE D'ACTE DE L'ADHESION DE LA SOCIETE DE PATRIMOINE (SP) DE LA REPUBLIQUE GABONAISE AU PEAC

Le Comité de Direction du Pool Energétique de l'Afrique Centrale, en sigle PEAC, réuni en sa 25<sup>ème</sup> session ordinaire le 23 février 2024 à Luanda en République d'Angola;

Vu l'Accord Cadre Intergouvernemental portant création du PEAC le 12 avril 2003 à Brazzaville ;

Vu l'Accord Inter-sociétés portant mise en place du PEAC le 12 Avril 2003 à Brazzaville ;

Vu la résolution n°001/PEAC/03 du 12 avril 2003 portant approbation de l'Accord Inter-sociétés par la Conférence des Ministres de l'Energie du PEAC ;

Vu la Décision N° 13/CEEAC/CCEG/XIX/21 du 30 juillet 2021 accordant au Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) le statut d'Institution Spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;

Tenant compte du formulaire d'adhésion adressé par la SP Gabon au Président du Comité de Direction en date du 08 novembre 2023 ;

Sur proposition du Secrétaire Permanent,

#### DECIDE :

**Article 1er:** De prendre acte de l'adhésion de la Société de Patrimoine (SP) de la République Gabonaise au PEAC,

**Article 2 :** La présente Décision entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Luanda, le 15 MARCH 2024

Pour le Comité de Direction  
Le Président

Rui Pereira do Amaral



***Directeur de la Publication : Patrick R.  
YALIS ONGALLA (Directeur Général)***

***Rédactrice en Chef : Charlène Flore  
MEDZA M'ABESSOLO (La Responsable  
Communication & Relations Publiques)***

***La réalisation de ce journal interne a  
été rendue possible grâce aux agents  
et stagiaires du Service Communication  
et Relations Publiques avec le concours  
du CSPME, de la DEX, la DEA, la DCO  
et du QHSE.***





# **SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE**

du Service public, de l'Eau potable,  
de l'Energie électrique et de  
l'Assainissement

---

**RÉPUBLIQUE GABONAISE**  
**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES**